



Ville de SAINT-GERMAIN-DU-PUY  
CHER

*En exercice : 29*

*Présents : 23*

*Absents représenté(s) : 5*

*Absent non représenté : 1*

*Ne prennent pas part au vote : /*

*Votants : 28*

*Date de convocation : 5 décembre 2023*

*Date d'affichage de la convocation : 5 décembre 2023*

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 décembre 2023

### Délibération n° DEL.2023-12-149

#### **Programmation des manifestations communales 2024**

Le 12 décembre 2023 à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Marie-Christine BAUDOUIN, Maire

**Présents** : AILLOT Sonia. BAUDOUIN Marie-Christine. BIESSE Thierry. BROUSSE Franck. CLOSTRE Jacques. CORBION Rémy. DACQUIN Sébastien. DESROCHES Gilles. DUPLAIX Nathalie. DUR-TOMAS Chantal. FLEURIER-LEFORT Gaëlle. FOSSET Jean-François. GAUTRON Marina. GIRARD LEBRUN Sandra. GUINET Nadège. LE PAVOUX Éric. LECLERC Stéphanie. LEUILLER Patricia. MERCIER Martine. MIGNON Brigitte. MONDON Josiane. PRUDENT Adrien. PRUDENT Didier.

**Absents ayant donné un pouvoir** : CATON Samuel à LECLERC Stéphanie. GROSJEAN Yoann à PRUDENT Didier. JORO Vincent à LE PAVOUX Éric. LEGER Pauline à FLEURIER-LEFORT Gaëlle. MANIVERT Sonia à MONDON Josiane.

**Absent non représenté** : MEGHERBI Djamel.

**N'ont pas pris part au vote** : /

**Secrétaire de séance** : PRUDENT Didier.

**Rapporteur** : Sandra GIRARD LEBRUN

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le tableau des manifestations communales 2024 ci-annexé,

Vu l'avis favorable de la Commission Municipale « sport, culture, animations, jumelage, démocratie » réunie le 13 novembre 2023,

Vu l'avis favorable de la Commission Générale réunie le 28 novembre 2023,

Considérant que ces animations nécessitent la signature de contrats de prestations de services ainsi que les frais afférents à chaque prestation,

Le rapport de Sandra GIRARD LEBRUN au Conseil Municipal entendu,

- **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à signer les contrats au fur et à mesure de la préparation des animations ainsi que les frais afférents à chaque prestation et à en suivre l'exécution.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le secrétaire,

Didier PRUDENT



La Maire,

Marie-Christine BAUDOÛIN



**Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente publication en date du 13 décembre 2023 par voie d'affichage sous forme électronique sur le site internet de la Ville : <https://www.saintgermaindupuy.fr>**

Intitulé de la manifestation	Nature de la prestation	Dates	Budget*	Sacem SCAD	Pot	Vernissage
Journée internationale des droits des femmes	Projection	8 mars	520,00 €	oui	oui	
Commemoration du 8 mai	Spectacle	08-mai	370,00 €	non	oui	
Faut qu'ça Germ'	Marché/Animations/Troc'plantes	25 mai	1 050,00 €	non	oui	
Fête du jeu	Parade/Animations	16 mars / 29 juin	1 250,00 €	oui	non	
La Saint Germain	Concert	1er juin	2 565,00 €	oui	non	
Fête de la musique	Concert	21 juin	1 170,00 €	oui	non	
Fête Nationale et marché nocturne	Bal et marché	13 juillet	11 770,00 €	oui	non	
Cinéma plein air	Projection	19 juillet	1 800,00 €	oui	non	
Spectacle en plein air	Cirques	2 août	2 320,00 €	oui	non	
La Sablette en fête	Animations/Spectacles	25 août	1 700,00 €	oui	non	
Forum des associations	Animations	1er septembre	950,00 €	oui	oui	
Croqu'arts Villeménard	Exposition	5 au 8 septembre	1 550,00 €	oui	oui	oui
Journée internationale pour la paix	Conférence	21 septembre	300,00 €	non	oui	
Octobre rose	Spectacle	11 octobre	3 100,00 €	oui	non	
Soirée pour tous	Spectacle cabaret	15 novembre	3 250,00 €	oui	non	
Marché de Noël	Animations	7 et 8 décembre	2 850,00 €	oui	non	
Fête de fin d'année		20 décembre	2 550,00 €	oui	non	
			39 065,00 €			